Publication des demandes d'autorisation d'exploiter déposées auprès de la DDTM de la Charente-Maritime présentées à la CDOA du 23 juillet 2013 et portant sur une surface supérieure à 40 ha

En application de l'article R.331-4 du code rural, la préfète de la Charente-Maritime informe qu'elle a reçu des demandes d'autorisation d'exploiter des biens agricoles concernant les lieux suivants, et portant sur une surface supérieure à ½ unité de référence, soit 40 ha. Les demandes relatives à un projet d'installation ne sont pas soumises à cette publicité, et ne figurent pas dans la liste.

Date demande	Surface réelle demandée en ha	Surface pondérée demandée en ha	Commune(s) et surface(s) indicative(s)	Propriétaire(s)
30/05/13	187,72	145,48	MURON (17430)	Bernard, Raymond et Geneviève BOUTIN - Maryse GUITARD - T. CHOLLET BAUDINAUD - Gilberte DALLET
10/06/13	85,74	85,74	SAINT-OUEN (17490)	Guy DOUBLET
15/05/13	80,39	80,39	ANAIS (17540) BOUHET (17540) LE GUE D'ALLERE (17540) SAINT-MEDARD-D'AUNIS (17220) SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS (17540) VIRSON (17290)	Divers propriétaires
03/06/13	45,28	115,68	CRAVANS (17260) GEMOZAC (17260) MEURSAC (17120) MONTPELLIER-DE-MEDILLAN (17260) SAINT-SIMON-DE-PELLOUAILLE (17260) TESSON (17460)	Divers propriétaires
24/05/13	38,27	82,96	SAINT-EUGENE (17520) BRIE-SOUS-ARCHIAC (17520) ARTHENAC (17520	Bernard LASSALLE